

TERMES DE REFERENCE

Services de consultants pour l'Enquête de Suivi de l'Evaluation d'Impact du « Projet de Gestion des Eaux Pluviales et l'Adaptation au Changement Climatique (PROGEP) » Février 2016

1. Contexte et description du projet

Le Gouvernement de la République du Sénégal, la Banque Mondiale et le Fonds Nordique du Développement ont lancé un projet de développement urbain dénommé « Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP) ». Ce projet, d'un coût global estimé à 72.900.000 dollars US pour une durée de 7 ans, vise à réduire le risque d'inondation par l'amélioration du système de drainage des eaux pluviales dans les quartiers périphériques de l'Agglomération de Dakar. La réalisation d'ouvrages de drainage devrait permettre, à terme, de trouver une solution durable aux inondations qui frappent régulièrement la banlieue de Dakar, affectant chaque année des milliers de personnes. L'Agence de Développement Municipal (ADM) est chargée de l'exécution de l'ensemble des activités prévues dans le cadre de la réalisation des objectifs que s'est fixé le PROGEP. Il est décliné en quatre composantes comportant chacune des sous composantes :

- Composante A. Intégration du risque d'inondation dans la planification urbaine
- Composante B. Construction et gestion des ouvrages de drainage
- Composante C. Engagement communautaire dans la réduction du risque d'inondation et l'adaptation au changement climatique
- Composante D. Coordination, gestion et suivi-évaluation du Projet

C'est au sein de la composante C que s'intègre l'évaluation d'impact (EI) à laquelle ces présents termes de référence se rapportent. L'objectif de l'EI est de tester l'impact d'un projet communautaire, pour déterminer les méthodes les plus efficaces susceptibles de mobiliser la communauté à s'investir dans l'entretien des ouvrages de drainage, et à prendre des initiatives contre le risque d'inondation.

Dans cette optique, une démarche d'intervention communautaire, dénommée Opérations Quartiers Propres (OQP) a été implantée dans 160 quartiers (80 quartiers traitements et 80 quartiers contrôles) tirés au sort dans les zones d'impact du PROGEP. Au sein de chaque quartier, il est retenu préalablement une Organisations Communautaires de Base (OCB focales) en charge de la dynamique de mobilisation.

Ainsi, le processus de l'EI concerne alors les communautés riveraines des systèmes de drainage d'eaux pluviales dans les zones d'intervention du PROGEP (Pikine et Guédiawaye). Les municipalités de Pikine et Guédiawaye participeront à cette évaluation d'impact, avec l'appui

technique de l'Agence de Développement Municipal, de l'unité de développement de la méthode d'évaluation des impacts (DIME) de la Banque Mondiale, et de l'Université Trinity College de Dublin.

L'efficacité de l'intervention du projet sera, ainsi, évaluée en utilisant des techniques rigoureuses d'analyse statistique et d'économétrie de différentes situations (une situation initiale et une situation finale).

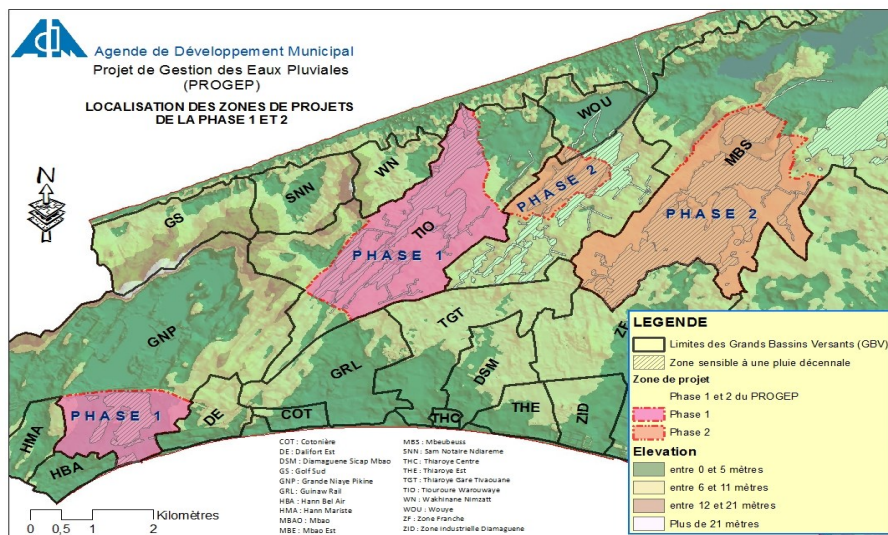
C'est dans ce cadre qu'une situation initiale de référence (SREI) a été élaborée en juin 2015 et portant sur la collecte de données socio-économiques au niveau de 2400 ménages et de 160 OCB focales des quartiers OQP

En perspective, de l'élaboration de la situation finale (SFEI), les présents termes de référence sont définis pour la sélection d'un cabinet de consultant en charge de l'enquête de suivi de l'évaluation d'impacts ciblant les mêmes ménages et OCB desdits quartiers OQP.

2. Cadre de travail

Le cabinet retenu pour mener cette étude travaillera sous la responsabilité de l'ADM et en étroite collaboration avec un comité de suivi regroupant les différents acteurs du PROGEP, qui assurera un appui technique par rapport à la méthodologie. DIME sera représentée au Sénégal par un coordonnateur terrain basé à Dakar. L'ADM fournira au prestataire toutes les informations utiles à l'exécution de la mission.

La zone impactée par le PROGEP s'étend sur plusieurs communes. La zone d'étude considérée sera celle des phases 1 et 2 du PROGEP. La cible de l'étude est essentiellement constituée des ménages et des OCB des zones d'impact des ouvrages de drainage des eaux pluviales. Au total, 160 quartiers sont visés par l'étude pour la collecte de données, dont, notamment, 2 quartiers à Hann Bel-Air (Dakar), 14 à Wakhinane Nimzatt (Guédiawaye), 10 à Dalifort, 18 à Djiddah Thiaroye Kaw, 50 à Keur Massar, 10 à Malika, 32 à Yeumbeul Nord et 24 à Yeumbeul Sud (Pikine).



Le cabinet sera responsable des activités de collectes de données, selon un calendrier prédéfini par l'ADM (avec l'éventualité de démarrer la mission en Juin 2016). Le cabinet procédera à deux types d'enquêtes :

- Une enquête ménage (y compris des données au niveau des individus). Les enquêteurs effectueront des enquêtes ménages qui incluront les modules suivant: la liste des membres du ménage, informations démographiques, éducation, activités socioéconomiques, consommation et actifs, santé (anthropométries : mesures tailles et poids des enfants) - et participation dans les activités communautaires. La moyenne d'administration de l'enquête était de l'ordre de 60 minutes lors de l'enquête de référence.
- Une enquête communautaire (OCB focale dans les 160 quartiers) ; les superviseurs seront chargés de mener ces enquêtes auprès des représentants de l'OCB. Les enquêtes communautaires permettront de documenter les interventions du programme; les conditions environnementales et sanitaires; les caractéristiques de la société civile et l'engagement des communautés; ainsi que l'accès communautaire aux transports, au marché, à la santé, à l'éducation et aux autres infrastructures concernées. De plus, ces enquêtes incluront un module sur les actions menées dans le cadre de l'intervention OQP, pour les quartiers concernés (soit 80 OCB sur 160). La moyenne d'administration de l'enquête était de l'ordre de 40 minutes lors de l'enquête de référence.

Note : Ces modules sont indicatifs, ils seront susceptibles d'être modifiés pendant la phase de préparation, et du travail conjoint du comité de suivi et du cabinet de consultant.

Le cabinet de consultants pourra s'organiser en plusieurs équipes composées chacune d'un superviseur et d'enquêteurs. Le superviseur sera chargé d'administrer les enquêtes communautaires et veillera à la bonne exécution de la mission sur le terrain. Tandis que les enquêteurs auront pour

tâche les enquêtes ménages. . Au cours de l'enquête de référence, sept équipes étaient constituées et chacune composée de trois enquêteurs et d'un superviseur.

Les données seront collectées au moyen de tablettes électroniques qui seront fournies par la Banque Mondiale. En fait, chaque superviseur et enquêteur disposera d'une tablette et d'un chargeur. Ainsi que deux lots supplémentaires pour le suivi du cabinet. Le cabinet aura à sa charge la programmation du questionnaire au moyen d'une plateforme de collecte de données (SurveyCTO), ainsi que l'hébergement de ces données sur le serveur et le suivi des données téléchargées en temps réel. Il sera également responsable des coûts financiers résultants de l'abonnement au serveur. L'équipe de DIME devra avoir accès, en permanence, au serveur mis en place dans le cadre de l'enquête.

Note : Le cabinet proposera, dès le démarrage de sa mission, une note d'orientation pour préciser la démarche méthodologique, les moyens à mobiliser et le calendrier de la mission pour validation par le comité technique.

3. Activités et livrables pour l'enquête de suivi

Le cabinet sera responsable de l'enquête de suivi, ses responsabilités incluront :

PHASE DE PREPARATION	CALENDRIER
Activité 1: Proposer une Note d'Orientation	
<ul style="list-style-type: none"> • Proposer la démarche méthodologique • Proposer un calendrier de toutes les activités nécessaires au bon déroulement de la mission • Présentation des moyens à mobiliser • Réviser (si nécessaire) le protocole éthique de l'enquête <p><u>Livrables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Note d'orientation • Obtenir les bureaux et tout l'équipement nécessaire • Se procurer tout le matériel nécessaire (toises, balance unsciale, etc) lié à l'enquête • Obtenir l'autorisation du protocole d'éthique 	1 ^{ière} à 2 ^{ième} Semaine
Activité 2: Mener des tests sur le terrain des deux questionnaires de sondage et finaliser les questionnaires	
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un test interne des deux questionnaires, afin d'assurer leur bonne compréhension avant les tests de terrain. • Effectuer un nombre suffisant de test des deux questionnaires sur le terrain. Ce processus sera mené par le cabinet et ses experts et n'inclura 	

<p>pas les enquêteurs qui seront désignés pour la phase réelle des enquêtes. L'objectif de cette phase est de développer les questions et instructions, afin qu'elles puissent être entièrement comprises par le répondant sans intervention supplémentaire de l'enquêteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la bonne programmation du questionnaire et qu'il puisse être administré aux répondants via les tablettes électroniques. <p><u>Livrables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du serveur de collecte de données • Questionnaires finalisés et programmés 	<p>3^{ème} Semaine</p>
Collecte de données	
Activité 3: Définir le protocole de terrain	
<ul style="list-style-type: none"> • La responsabilité du développement des manuels incombera au cabinet, ils incluront: • Responsabilité des enquêteurs et superviseurs • Description des questionnaires • Protocoles pour obtenir des données de qualité, avec des procédures pour adresser des inconsistances de données, le refus, la non identification ou des remplacements vis à vis des ménages, quartiers et / ou OCB non identifiables. • Les manuels doivent être soumis pour commentaires et approbation au comité de suivi (ADM et DIME) avant le début des enquêtes. Si les conditions de terrain doivent mener à des modifications, le cabinet est chargé de prévenir l'ADM ainsi que le coordinateur terrain de DIME au travers de rapports. <p><u>Livrables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des manuels 	<p>4^{ème} Semaine</p>
Activité 4: Recruter et former du personnel de terrain bien expérimenté	
<ul style="list-style-type: none"> • Former les enquêteurs et les superviseurs dans la bonne administration des questionnaires. La formation doit servir de moyen de sélection d'enquêteurs avec une habileté suffisante pour assurer la qualité et l'intégrité de toutes les données. Ainsi, le cabinet doit recruter plus d'enquêteurs pour la formation qu'il ne sera requis sur le terrain. Les formateurs devront maîtriser parfaitement les outils de collecte de données et détenir des qualités de communication irréprochable. La formation sera divisée en une partie théorique, visant à maîtriser les outils et une mise en pratique réel sur le terrain. • Mener des tests de terrain instructif des instruments de collecte de données au cours de la formation des enquêteurs. Le pilote doit avoir lieu avec la version finale des questionnaires. Seuls des changements minimes peuvent avoir lieu à ce stade, l'objectif étant de former les enquêteurs et superviseurs et non de tester le questionnaire en lui-même. 	

<p><u>Livrables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de déploiement des équipes / Sélection et répartition des enquêteurs et superviseurs en équipe • Plan détaillé pour la réalisation de l'enquête incluant: l'identification des ménages et OCB pour le suivi, l'affectation des équipes (superviseurs et enquêteurs) sur le terrain avec l'itinéraire et calendrier de chacune. 	<p>5^{ème} et 6^{ème} Semaine</p>
<p>Activité 5: Mettre en œuvre la collecte des données</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Garantir une supervision et un suivi de qualité à toutes les étapes de l'enquête • S'assurer que les enquêteurs respectent rigoureusement les instructions du manuel • Enquêter strictement les ménages et OCB listés dans le manuel. Aucun remplacement ad-hoc ne sera autorisé. En cas de problème, l'enquêteur doit immédiatement contacter l'équipe de supervision et attendre des indications de la part des experts qui relayeront l'information à l'ADM et à DIME. • Les superviseurs doivent identifier et avertir les autorités de quartiers et d'OCB 72 h avant leur visite. Cela laisse le temps d'avertir l'équipe de supervision du cabinet en cas de problème. • Assurer une synchronisation journalière des données entre les tablettes et le serveur. Cela se fera au moyen de puces 3G ou, dans le cas échéant, de wifi. • Les superviseurs d'équipes doivent fournir des rapports réguliers sur le nombre d'enquêtes réalisées et les obstacles rencontrés. <p><u>Livrables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de terrain sur la 1ere semaine de la collecte de données (pour un réglage plus précis du processus de mise en œuvre / des procédures) • Rapport de terrain à mi-parcours détaillant la superficie couverte, les problèmes rencontrés et les solutions proposées, et notamment les statistiques de base des données saisies • Rapports de circonstance (en cas de retards ou de difficultés majeures constatées) de la mise en œuvre: Lorsque la mise en œuvre est entravée par des difficultés inattendues, le cabinet doit présenter un rapport écrit à l'ADM/ DIME informant sur la cause de ce retard, la durée prévue du retard, et les options proposées pour résoudre le problème et faire en sorte que la collecte de données se poursuive avec un minimum de délais 	<p>7^{ème} et 8^{ème} Semaine</p>
<p>Activité 6: Gestion, contrôle de la qualité et remise des données.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et appliquer des mesures de contrôle de la qualité des données lors de la collecte, afin d'assurer la qualité des informations recueillies au cours de la réalisation des enquêtes. 	

<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité de toutes les données sous format électronique et sous format imprimé. • Conserver un strict anonymat des données, afin de protéger les répondants de l'enquête et de se conformer aux normes éthiques. Les données ne devront jamais être utilisées pour identifier les répondants, sauf à des fins de suivi. • Effectuer des contrôles réguliers des données saisies électroniquement pour identifier et corriger toutes les erreurs de manière proactive. <p>Livrables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmettre une base de données brute, ainsi qu'une base nettoyée, complètes sous format STATA à l'ADM et à DIME, suivant l'échantillon de 2400 ménages et 160 OCB. • Rapport final de terrain, incluant les statistiques descriptives des variables clés (à être définies avec l'ADM et l'équipe de recherche de l'EI). 	<p>11^{ème} Semaine</p> <p>13^{ème} et 14^{ème} Semaine</p>
---	---

Ainsi la durée de la mission est prévue pour environ 14 semaines durant la période de Juin à Septembre 2016.

4. Calendrier de paiement

Les paiements seront accordés après réception et validation des livrables requis. Le contrat sera clôturé au paiement de la dernière facture. Le cabinet désigné devra commencer les activités à la signature du contrat sans avance de démarrage. Le calendrier de paiement suivant sera proposé:

Livrables et calendrier des paiements.	Pourcentage paiement
Après remise et validation du manuel des superviseurs, manuel des enquêteurs, protocole de saisie et plan détaillé de la réalisation de l'enquête	40%
Remise du rapport final de la mission	60%
Total	100%

5. Tâches relevant de la responsabilité de l'ADM / DIME

L'ADM, avec le support de DIME, sera en charge des points suivants :

- Design de l'étude de recherche/ Note conceptuelle
- Premier jet des questionnaires de suivi ménage et OCB
- Mise à disposition d'une trentaine de tablettes électroniques et chargeurs
- Prise en charge de l'échantillonnage soit la liste des OCBs, ménage, ainsi que le nom des quartiers à enquêter dans chaque commune.
- Questionnaires de l'enquête de référence

6. Profil et qualification du cabinet et du personnel

Le cabinet de consultants choisi doit posséder les qualifications suivantes :

- Un statut juridique reconnu par le gouvernement du Sénégal lui permettant d'effectuer les tâches mentionnées ci-dessus ;
- Expérience démontrée dans l'organisation des enquêtes auprès des ménages et communautaires à grande échelle au Sénégal ; connaissance des formalités et des coutumes locales dans la mise en œuvre des enquêtes auprès des ménages ;
- Capacité et expérience démontrée dans la planification et l'organisation de la logistique d'enquêtes ;
- Bon réseau d'enquêteurs et de superviseurs ;
- Une forte capacité démontrée en gestion des données ;
- Solide connaissance de Stata, SPSS, ou autre logiciel similaire souhaitée ;

- Expérience dans la collecte de données électronique souhaitée. Le serveur SurveyCTO sera utilisé.

a. Équipe de l'enquête de base:

Le cabinet de consultants devra mobiliser un personnel clé suivant :

- **1 gestionnaire de terrain à plein temps**, chargé de recruter, former et superviser les équipes de terrain, préparer et suivre les logistiques de terrain, encadrer les superviseurs, se procurer le matériel, s'assurer que tous les protocoles pour la qualité des données sont suivis, effectuer des supervisions de terrain. Il doit avoir de fortes qualités orale et écrite.
- **1 gestionnaire de données à plein temps**, chargé de réviser et de piloter les questionnaires, effectuer l'échantillonnage déjà prédéfini et lister les répondant, suivi des données, nettoyage de données et assister dans l'analyse préliminaires de celles-ci, soutient dans les rapports de projet. Le gestionnaire de donnée supervisera la synchronisation des données effectuées par les enquêteurs. Il ou elle soumettra des rapports réguliers à l'ADM et à DIME.

b. Équipe de terrain:

Les équipes de terrain seront composées de :

- Un superviseur, chargé de surveiller la qualité des données collectées par les enquêteurs composant son équipe, d'effectuer les enquêtes OCB, de fournir des retours réguliers à l'équipe de supervision du cabinet.
- Des enquêteurs, chargés des enquêtes ménages dans 160 quartiers, composés de 15 ménages chacun. Les enquêteurs effectueront les enquêtes au moyen de tablettes électroniques et synchroniseront leurs données chaque jour.

7. Conditions générales

1. Obtenir l'approbation des chercheurs principaux avant de procéder à tout changement de l'étude ou des outils de collectes de données.

Toutes modifications au protocole de recherche devront être approuvées.

2. Approbation du CNER (Comité National d'Éthique et de Recherche)

Le cabinet accepte de se conformer à toutes les exigences du CNER. Une copie de la lettre d'approbation pour cette étude sera transmise à l'ADM et à DIME.

3. Publication des données

Le cabinet sera chargé de fournir des données de haute qualité selon les attentes du client. Le cabinet désigné présentera la documentation sur le processus de collecte de données comme

indiqué dans le tableau des livrables. Toutes les données seront la propriété de la Banque Mondiale et de l'ADM, et le consultant ne pourra les utiliser pour ses propres fins ou les partager avec d'autres partis, sans le consentement écrit de l'ADM et de DIME. Toutes les données seront mises à la disposition du public par le biais du catalogue de la Banque Mondiale conformément à la politique de données ouvertes de l'institution. Une fois les données publiquement affichées, cette clause de libération de données sera nulle.

4. Utilisation des résultats

Le cabinet pourra utiliser les résultats de l'étude pour la production de connaissances, la diffusion à des fins publicitaires, à condition qu'une citation appropriée soit faite.

5. Remise du matériel

La Banque Mondiale fournira environ 30 chargeurs, tablettes et leurs protections, sans frais au cabinet qui devra les restituer à la fin de la mission (au moment de soumettre le rapport final). Le nombre exact sera vérifié à la remise et sera confirmée par écrit par les représentants du cabinet et de DIME. Au moment du transfert, ils signeront un protocole.